

Commission d'admission pour l'année universitaire 2022/23

Entrée en année 4 : seconde session

L'admission en 2e cycle (année 4) à l'Ésac fait l'objet d'une procédure de sélection. Elle est ouverte :

- aux candidat-es ayant commencé leurs études dans d'autres écoles d'art agréées par le Ministère de la Culture. Les crédits des candidats sont ainsi reconnus et l'étudiant-e peut intégrer le cursus sans rétrograder dans sa scolarité.
- aux candidat-es pouvant justifier d'études accomplies dans l'enseignement supérieur français relevant du ministère de la Culture ou du ministère de l'Éducation Nationale ou d'un établissement étranger. Le niveau d'intégration dans le cursus fait l'objet d'appréciation par un jury de l'École. Cette appréciation est ensuite soumise à la Commission Nationale d'Équivalence qui confirme le niveau définitif d'insertion.

Étapes d'admission

Jusqu'au mercredi 31 août minuit — inscription auprès du service de la scolarité, au moyen de deux dossiers complets.

1 - Le dossier administratif imprimé, envoi postal à : **ESAC - 130 Allée St Roch - 59400 CAMBRAI**

CANDIDAT-ES FRANÇAIS-ES

- la fiche d'inscription dûment complétée et signée,
- une photo d'identité à fixer sur la fiche d'inscription,
- la copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité,
- le certificat de scolarité du dernier établissement fréquenté,
- la copie des diplômes obtenus,
- le certificat de participation à la journée de préparation à la défense,
- un chèque de 20 €, libellé à l'ordre du Trésor Public

CANDIDAT-ES ÉTRANGER-ES

- la fiche d'inscription dûment complétée et signée,
 - une photo d'identité à fixer sur la fiche d'inscription,
 - la copie de votre carte de séjour et/ou visa en cours de validité,
 - la copie du diplôme obtenu certifiée conforme et traduite par un traducteur assermenté (équivalence au baccalauréat),
 - test de compréhension du français (TCF) - niveau B2
- Les coordonnées des centres agréés pour la délivrance de ce certificat peuvent être obtenues sur le site internet suivant : www.ciep.fr/tc/agrees.htm
- un chèque de 20 €, libellé à l'ordre du Trésor Public

2- Le dossier artistique (format pdf, envoi par e-mail à : mratte@esac-cambrai.net)

- Une lettre de motivation (maximum 2 pages)
- Un dossier d'une quinzaine de travaux plastiques réalisés ces trois dernières années, présentés par de courtes légendes.
- une note d'intention expliquant votre projet de recherche pour le diplôme (en deux pages maximum)
- la copie de votre dossier de 1^{er} cycle .

Le mercredi 7 septembre — entretien avec un jury composé d'enseignant-es de l'école, en ligne.

ECOLE SUPERIEURE D'ART DE CAMBRAI



Fiche d'inscription - Année universitaire 2022/2023
COMMISSION D'ADMISSION : SECONDE SESSION

COMMISSION LE MERCREDI 7 SEPTEMBRE 2022

DEMANDE D'INTÉGRATION EN

4^{ème} année
Communication - design graphique

IDENTIFICATION

NOM : Prénom :
Vous êtes un homme : une femme
Votre situation de famille : Célibataire Marié.e Autre
Né.e le : / / à Nationalité :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. portable : E-mail (écrire lisiblement) :

FORMATION SECONDAIRE

Etes-vous titulaire du baccalauréat : OUI NON
Si oui : série du baccalauréat : Année d'obtention :
N° d'identifiant étudiant (INE) :

FORMATION SUPERIEURE

Année scolaire	Intitulé des études suivies	Etablissement avec adresse	Diplôme en cours	Diplômes obtenus
2021/2022				
2020/2021				
2019/2020				
AUTRES				

() Sollicite un Aménagement d'horaire pour cause de handicap (joindre justificatif MDPH)

Date et signature du/de la candidat(e)

ENVOI DU DOSSIER

Les dossiers complets (administratif et artistique) doivent être transmis pour **le MERCREDI 31 AOÛT 2022, MINUIT.**

ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DE COMMUNICATION
Secrétariat Pédagogique
130 Allée St Roch – 59400 CAMBRAI
contact : mratte@esac-cambrai.net – 03 27 83 81 42